

CLUB DU FAUVE DE BRETAGNE
EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE (sans attribution du CACS)

Samedi 12 avril 2025 – Haras National d'UZÈS (Gard)

DEMANDE D'ENGAGEMENT (une feuille par chien / un chien par feuille)

Clôture irrévocable des engagements le 31 mars 2025 (date de réception)

À envoyer à : M. Alain ROUSSEAU – 23, Cité des Roses – 57270 UCKANGE. (06 82 20 28 69) / alain.rousseau52@orange.fr

Pour les chiens provenant des pays étrangers ou de départements français éventuellement déclarés infectés de rage, une copie du certificat de vaccination antirabique doit être obligatoirement jointe à votre engagement.

ÉCRIRE LISIBLEMENT en faisant figurer les accents afin d'éviter toute erreur au catalogue

*RACE ⁽¹⁾ : GRIFFON FAUVE – BASSET FAUVE

*N° tatouage ou puce :

*N° L.O. :

*Sexe ⁽¹⁾ : Mâle Femelle

*Date de naissance :

*Nom du chien (avec affixe) :

*Nom du père (avec affixe) :

*Nom de la mère (avec affixe) :

*Classe d'engagement ⁽¹⁾ : Jeune Ouverte Travail Vétéran Meute
(Obligatoire, même si une meute est engagée) (9 – 18 mois) (15 mois mini.) (15 mois mini.) (> 8 ans) (6 chiens présentés en classes individ.)

- Sans précision, le chien sera arbitrairement inscrit en classe Ouverte ou Jeune suivant qu'il ait plus ou moins de 15 mois au jour de l'exposition.
- Pour les classes Travail et Champion, joindre les justificatifs (copie du carnet de travail ou de l'homologation du titre de champion).

*Producteur : M. – Mme ⁽¹⁾

*Propriétaire : M. – Mme ⁽¹⁾

*Adresse :

Téléphone :

e-mail :@.....

Le chien présenté en classe individuelle Jeune (>12 mois) ou Ouverte doit-il être confirmé ? OUI – NON ⁽¹⁾

* : Champs obligatoires. Pour les chiens à Titre Initial, n'indiquer ni les noms des parents ni le producteur.

⁽¹⁾ : Cocher les mentions utiles.

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements fournis ci-dessus, j'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Club du Fauve de Bretagne de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et des expositions suivantes.

Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement de la Cynophilie Française, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Signature du propriétaire :

Fait à.....le.....

Le Club du Fauve de Bretagne organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée au respect des prescriptions de la SCC.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION ⁽¹⁾ :

1^{er} chien 20 €

2^{ème} chien 15 €

3^{ème} chien et suivants (chacun) 10 €

Meute (6 chiens de même race au même propriétaire) 50 €

donnant droit à l'engagement des 6 chiens en classes individuelles.

Chien supplémentaire à la meute 10 €

Somme adressée: €

Par chèque à l'ordre « Club du Fauve de Bretagne ».

Par virement bancaire.

(Voir page suivante)

ENVOI POSTAL : JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE ENVELOPPE TIMBRÉE À VOTRE ADRESSE (sauf étranger ou si une adresse e-mail valide et lisible est indiquée dans la case correspondante).

ENGAGEMENT POSSIBLE DIRECTEMENT AUPRÈS de CÉDIA (<https://www.cedia.fr/>)

- **CLASSE JEUNE** : Concerne les chiens âgés de 9 à 18 mois. Un chien âgé d'entre 15 et 18 mois peut donc être engagé indifféremment en classe Jeune ou Ouverte.
- **CLASSE OUVERTE** : Concerne les chiens âgés de 15 mois minimum, pas forcément confirmés et n'ayant pas de certificat d'épreuve de travail (cf. ci-dessous).
- **CLASSE TRAVAIL** : Concerne les chiens de 15 mois ou plus ayant participé avec succès à au moins une épreuve de travail (brevet de chasse, CCR, TAR ou épreuve de recherche au sang 20 h. minimum).
 ⇒ En cas d'engagement auprès de Cédia, joindre obligatoirement une copie de l'attestation de chaque chien.
 ⇒ Pour les chiens titulaires d'un certificat de travail étranger, en joindre obligatoirement une copie **quel que soit le mode d'engagement choisi** (Cédia, courrier ou courriel).
- **CLASSE CHAMPION** : Concerne les chiens ayant obtenu un titre de champion de conformité au standard ou de champion de travail (joindre une copie de l'homologation à la feuille d'engagement).
- **CLASSE VÉTÉRAN** : Concerne les chiens âgés de plus de 8 ans non titulaires d'un titre de champion. Ces chiens peuvent indifféremment être engagés en classe ouverte.
- **MEUTE** : 6 chiens de même race (basset ou griffon) appartenant au même propriétaire. Donne droit au jugement des chiens en classes individuelles (préciser par conséquent la classe d'engagement de chacun) avec obligation de les présenter sauf cas de force majeure (chaleurs, maladie, ...).
- **CONFIRMATION (chien âgé au minimum de 12 mois révolus au jour de l'exposition)** :
 - a) **Au titre de la descendance** : Présenter le chien au juge ou à l'expert avec son certificat de naissance, sa carte d'identification et un formulaire de demande de confirmation au titre de la descendance* dûment rempli en ce qui concerne les encadrés « Propriétaire » et « Chien » (ne rien inscrire à « Nature du poil »).
 - b) **À titre initial (chien non déclaré au LOF à sa naissance)** : Présenter le chien au juge ou à l'expert avec sa carte d'identification et un formulaire de demande d'inscription au LOF à titre initial* dûment rempli en ce qui concerne les encadrés « Propriétaire » et « Chien » (ne rien inscrire à « Nature du poil » ni à « Couleur de la robe »).
 Pour être inscrit définitivement à titre initial, le chien devra avoir satisfait à un TAN (Test d'Aptitudes Naturelles), soit au cours d'une séance organisée préalablement, soit sur place (le Secrétaire vous enverra alors une convocation). NB : Coût du TAN = 15 € par chien à régler sur place.
 * Ces formulaires peuvent se télécharger sur le site de la Société Centrale Canine, sur le site du Club du Fauve de Bretagne (onglet « Club ») ou se demander au secrétariat de l'exposition.
- **PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION** :
 - a) **Engagement par voie postale** : joindre un chèque bancaire du montant correspondant libellé à l'ordre « Club du Fauve de Bretagne » (+ une enveloppe timbrée à votre adresse, sauf étranger ou si une adresse-mel clairement lisible est indiquée sur la feuille d'engagement) ou effectuer un virement bancaire sur le compte référencé ci-dessous.
 - b) **Engagement par voie électronique** : effectuer un virement bancaire sur le compte référencé ci-dessous ou envoyer un chèque séparément par voie postale (engagement enregistré à réception).

Intitulé du compte : Assoc. Club du Fauve de Bretagne			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
16806	00820	66108536889	83
IBAN :		FR76 1680 6008 2066 1085 3688 983	
Code BIC – Code SWIFT :		AGRIFRPP868	

LES FRAIS D'ENGAGEMENT NE SERONT PAS REMBOURSÉS EN CAS D'ABSENCE DU CHIEN.

